

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 236
NOVEMBRE
2022

www.ville-lacrecche

 Ville de La Crèche

p. 3

Des chantiers
participatifs pour
les micro-forêts

p. 4

Quel urbanisme pour
demain à La Crèche ?

p. 5

Le Téléthon se prépare



En ligne : www.ville-lacreche.fr



L'édito

Ces deux dernières années, la solidarité avait pris une forme toute particulière. Un des signes que tout revient progressivement à la normale, c'est le retour en grande forme du Téléthon, grâce au dynamisme du collectif associatif créchois. Vous connaissez notre attachement à cette valeur de solidarité et nous vous invitons à participer nombreux et nombreuses à ces événements multiples.

**DYNAMISME
DU COLLECTIF
ASSOCIATIF CRÉCHOIS**

C'est aussi cette valeur de solidarité, associée à notre volonté d'orienter la commune vers une démarche plus écologique, qui nous a conduit à vouloir développer un éco-quartier, et aussi à vouloir faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Vous pourrez venir échanger avec les élus sur ce sujet

**DÉVELOPPER UN
ÉCO-QUARTIER**

le 14 novembre. Comment réduire l'impact en étant économe sur l'usage des sols, préserver les espaces agricoles, protéger la biodiversité et les paysages, promouvoir les alternatives, développer une autre forme d'économie... autant de sujet que vous pourrez aborder lors du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Si vous avez envie d'agir plus directement, vous pourrez participer à la première création de micro-forêt. Deux rendez-vous conviviaux de plantations sont programmés. Si vous avez des jeunes plants, ils seront les bienvenus.

Serge Giraud,

adjoint à la maire, chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du cadre de vie et du patrimoine



L'art décliné au salon

Les 8 et 9 octobre, le salon L'Art et la Matière a offert un bel espace d'exposition à des artistes, picto-charentais pour la plupart, aux côtés de l'invité d'honneur, le graffeur Rebeb.

Parmi les peintres, Dany Masson, Josseline Haye-Bévin, Karine Salmieri, Dominique Drujon, Lucie Estève, ont présenté leurs œuvres créées avec leurs techniques de prédilection. A noter, les beaux formats d'Emmanuelle Cascaïl et d'Omer Amblas. Les sculpteurs Hazel Feeney et Dominique Pouet étaient également présents, ainsi que le photographe Pierre Martello, avec sa belle galerie de portraits en noir et blanc.

Rebeb, habitué à des espaces de travail beaucoup plus grands (l'artiste exerce généralement en extérieur sur des murs), a proposé des toiles représentant des visages féminins très expressifs, sur lesquelles se mélangent les matières. Il a créé une toile en direct durant le week-end.

Le graffeur, qui exerce autant en milieu urbain que rural, est connu pour ses œuvres XXL, bluffantes de réalisme.



Nuisances sonores Les aboiements



Vous êtes excédé-e par les aboiements répétitifs du chien de votre voisin ? Voici quelques informations.

Un chien a le droit d'aboyer, c'est un comportement normal de l'animal. Cependant, en vertu de l'article R1336-5 du Code de la Santé publique, la nuisance sonore est définie par " sa durée, sa répétition ou son intensité " et ne doit pas "porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme" [...], que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, [...] ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Ainsi, les aboiements peuvent être perçus comme aussi perturbants pour le voisinage que des bruits de tondeuse à gazon, ou de télévision forte.

Le propriétaire de l'animal peut ne pas avoir conscience de la gêne causée par les aboiements de son chien, voire sincèrement l'ignorer si cela survient pendant son absence. Le premier réflexe à avoir est d'entamer le dialogue avant d'aller plus loin.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- **Lundi 14 novembre à 18 h 30, consacré au Projet d'Aménagement et de Développement Durables PADD (lire p. 4)**
- **Mardi 6 décembre à 20 h**

ENVIRONNEMENT



Des chantiers participatifs pour la plantation des micro-forêts

Les 2 premières micro-forêts, selon le principe Miyawaki, vont prochainement être plantées. L'opération sera réalisée sous forme de chantier participatif, en partenariat avec les associations Yacaba et Prom'Haies.

Le terrain attenant au Centre de Première Intervention (CPI) des sapeurs-pompiers va accueillir la première session, sur une surface de 750 m². Le second lieu choisi, d'une surface de 950 m², est situé sur le terrain derrière la salle de l'Hélianthe. Le sol a déjà été préparé avec un dépôt de broyat, pour la plantation de 3 arbres en moyenne par mètre carré.

Pompon, âne créchois, fournira le crotin nécessaire au pralinage.

Une trentaine d'essences différentes

Une trentaine d'essences natives - c'est-à-dire d'essences qui pousseraient spontanément sur zone sans l'intervention de l'homme - ont été sélectionnées. Parmi celles-ci, des chênes, des érables, des noisetiers, des troènes, des cornouillers, des petits fruitiers...

Le projet est mené de concert avec l'association niortaise Yacaba, qui dispose déjà d'une solide expérience dans la mise en place de micro-forêts et Prom'Haies, pour la fourniture des plants.

Pour participer au projet, les habitant-e-s peuvent

prélever les drageons de leurs propres arbres afin d'enrichir les micro-forêts. La liste des essences acceptées et la méthode de prélèvement des drageons sont disponibles sur le site de la ville. Pour conserver les plants prélevés, des godets sont à disposition à l'accueil de la mairie.

Des plantations participatives

De plus, les plantations seront menées sous forme de chantiers participatifs durant lesquels chaque bénévole pourra apporter sa pierre à l'édifice. Les inscriptions se font par demi-journée.

Associées aux deux premiers rendez-vous, des actions de sensibilisation seront proposées auprès du public scolaire.

Enfin, une plantation de haie champêtre sera également organisée route de Tressauve, en lisière de la zone d'activité.

Une réunion d'information sur le projet est prévue mercredi 16 novembre à 19 h à la mairie.

À vos agendas

DATES DES PLANTATIONS

- Terrain du Centre de Première Intervention des sapeurs-pompiers (rond-point Carrefour contact) : samedi 17 et dimanche 18 décembre
- Terrain de l'Hélianthe : début février (en cours de finalisation)

INFOS PRATIQUES

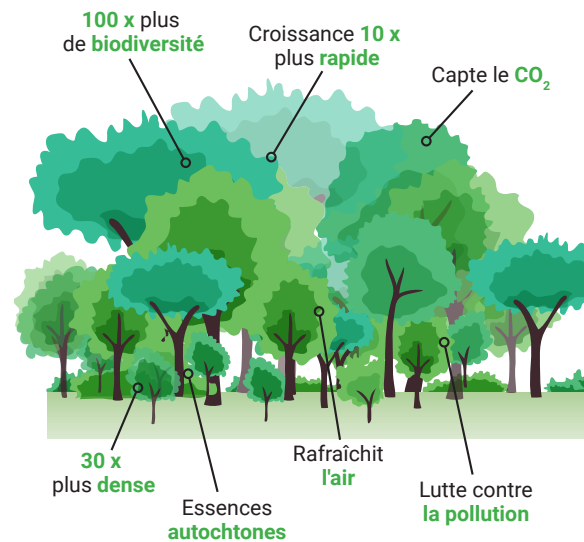
Inscription par demi-journée, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



Inscrivez-vous en ligne !

+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien/Environnement

LA MICRO-FORÊT MIYAWAKI



3 questions à... Christian Héraud, Conseiller municipal délégué à la transition écologique



Pourquoi avoir candidaté à l'appel à projet "Nature et Transition" ?

"Dans un monde où les équilibres naturels sont menacés de toute part, où il devient impératif à chacun d'entre nous de préserver et défendre la biodiversité, seule garantie d'un retour à un environnement vivable pour les générations futures, chaque citoyen, autant que les collectivités et les pouvoirs publics doivent se réveiller, se mobiliser et agir sans tarder.

C'est dans cet état d'esprit que la commune a répondu à un appel à projet "Nature et Transitions" et que ses propositions ont été retenues par la région, soutien financier à la clef."

Quels sont les principaux objectifs poursuivis par la municipalité ?

"Faire revenir la nature en ville ! Il s'agit de :

- Agir, à notre tout petit niveau et sur le temps long, contre le réchauffement climatique, par la création d'îlots de fraîcheur, la reconstitution de corridors écologiques
- Mener des actions de sensibilisation et de vulgarisation, en particulier auprès des jeunes générations, dans les milieux scolaires, : réaménagement des cours d'école,

végétalisation ; dégenrage, en permettant l'appropriation des espaces autant aux filles qu'aux garçons

- Inviter les créchois-e-s à des chantiers participatifs
- Mais aussi engager des actions de formation, de changement de pratiques notamment auprès du personnel communal."

Quelles sont les autres actions en cours ou à venir ?

"En parallèle et, dans la même philosophie, la municipalité se soucie et agit en faveur de ses espaces remarquables et de leur préservation, en particulier la zone humide de la vallée de la Sèvre.

Pour mener à bien tous ces projets, la commune s'est attachée les services de partenaires, chacun spécialiste de son domaine : le Conservatoire d'Espaces Naturels, le CPIE de Gâtine Poitevine, le Planning Familial, SITEA, les Roseaux Sociaux, YACABA, Prom'Haies, etc.

Bien d'autres actions déjà engagées pourraient se rattacher à cette grande idée générale de protection de notre environnement. L'ambition de la commune est bien de poursuivre ces efforts dans les années à venir ! C'est sa contribution, modeste certes, à un monde plus vivable."

APPEL À PROJETS NATURE ET TRANSITIONS

En 2021, la commune a candidaté et été retenue pour l'appel à projets Nature et Transitions, de la région Nouvelle-Aquitaine.

Il vise à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions au service de la biodiversité et est construit autour de la prise en compte de thématiques, telles que :

- Paysage et cadre de vie ;
- Continuités écologiques diurnes et nocturnes ;
- Nature en ville ;
- Pollinisateurs ;
- Biodiversité et entreprises...

Les projets présentés doivent autant que possible s'inscrire dans la définition du concept de solutions fondées sur la nature. Ce sont les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité.



En ligne : www.ville-lacreche.fr

VIE CRÉCHOISE



Quel urbanisme à La Crèche pour demain ?

Les orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** vont pouvoir être débattues à l'occasion d'une table ronde publique, qui précédera le prochain conseil municipal.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) va prochainement subir sa seconde révision par la communauté de communes Haut Val de Sèvre. Dans ce cadre, les communes qui le souhaitent peuvent débattre des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Moment fort pour aborder le sujet de l'urbanisation de demain sur la commune, la municipalité se saisit de cette révision du PLUi pour débattre du PADD.

Ainsi, le conseil municipal du 14 novembre sera-t-il entièrement consacré à ce sujet.

De plus, afin d'échanger en direct avec les habitant·e·s, la municipalité organise, en préambule du conseil municipal, une table ronde sur la thématique de l'urbanisation.

Les intervenants :

- Elsa Preiss, chargée de mission ÉcoQuartier et ville durable à la DREAL⁽¹⁾ Nouvelle Aquitaine
- Benoît Lalère, responsable unité transition écologique, à la DDT 79⁽²⁾
- Delphine Page, directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Deux-Sèvres (CAUE) et architecte
- La table ronde sera animée par Thierry Praud, directeur de la communication à la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle

(1) DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

(2) DDT : Direction Départementale des Territoires

PADD, KÉSAKO ?

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** représente le socle politique du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**.

Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, etc. Ces orientations générales concernent l'habitat, les transports, les réseaux d'énergie, l'équipement commercial, le développement économique...

Le PADD sera également débattu à l'occasion du prochain conseil communautaire.

Un nouveau maire au CMJ

Lors de sa seconde réunion de rentrée, le 14 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes a élu son nouveau maire, Charlie Sedinski et son adjointe, Flavie Lière. Leur écharpe leur a été remise par Laetitia Hamot, maire, et Maeliss Prévoté, maire sortante du CMJ.



LES COUBERTINADES SONT DE RETOUR !

Après 2 années d'absence, les Coubertinades ont fait leur grand retour, vendredi 30 septembre, sur le site Groussard. Cette journée, labellisée Terre de Jeux 2024, a rassemblé 250 élèves des écoles créchoises le matin et 130 l'après-midi, autour de jeux sportifs collectifs.

Le monument aux morts fête son centenaire

Après plusieurs années d'houleuses tractations et un changement de municipalité, le monument aux morts a été inauguré le 12 novembre 1922.



En 1918, la commune compte 48 soldats, morts pour la France au cours de la 1^{ère} guerre mondiale et 10 portés disparus.

Lors de la séance du conseil municipal du 10 décembre 1918, il est décidé que "le souvenir de leur mémoire sera perpétué d'une façon quelconque, par exemple, par un tableau placé dans une des salles de la mairie où seront inscrits les noms de ces braves".

Un projet très discuté

Le nouveau conseil municipal, mis en place début 1920, conduira finalement un projet très discuté de monument, érigé dans un jardin public. Ce dernier a été financé par une souscription libre, une quête et un complément financier de la commune, dont le maire de l'époque était Auguste Brangé.

Le monument aux morts a été inauguré le 12 novembre 1922.

En 1979, soit 13 ans après la fusion des communes de Chavagné et de Breloux-La Crèche, la plaque commémorative en hommage aux morts des deux guerres, installée à Chavagné est transférée sur le monument aux morts. Les noms de 124 soldats figurent aujourd'hui sur le monument.

Une exposition relatant l'histoire de l'édifice sera visible dans la salle des halles, après la cérémonie de commémoration du 11 novembre, et le dimanche 13, dans les halles, durant le marché.

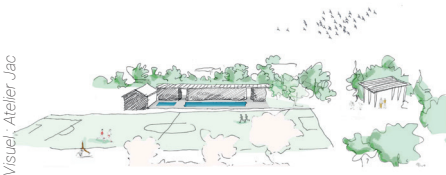
Reprise des Dîners fermiers



Un retour très attendu des Dîners Fermiers, avec une ambiance guinguette aux halles, jeudi 6 octobre. Le public s'est régalé de produits locaux, au son du groupe El Chino. Les Dîners Fermiers se tiendront tous les 1^{ers} jeudis du mois à partir de 17 h, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

- Prochain Dîner fermier : 3 novembre
- Prochain Dîner fermier avec apéro-concert : 1^{er} décembre.

PARTICIPATION CITOYENNE



Visuel : Atelier Jac

Réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs : fin de concertation

Fin septembre, le groupe de concertation pour la réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs a présenté au public le fruit de son travail, débuté en mai dernier.

Au préalable, une étude de faisabilité a été réalisée par un architecte. Celle-ci a été présentée à la réunion publique et a subi quelques ajustements, en fonction des observations émises par les 80 participants. La faisabilité technique et financière est validée et la fin des travaux est envisagée pour 2026.

Le collectif Fréquence commune a accompagné le groupe, tout au long de la concertation.

Le projet va maintenant passer à l'étape suivante : l'intervention d'un programmiste, dont la mission sera de rédiger le cahier des charges fonctionnelles, avant de faire intervenir les architectes.

La proposition sera à l'ordre du jour du conseil municipal de décembre.

Un dossier spécial reprenant l'ensemble du projet sera prochainement distribué.

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Elle a pris en compte les vestiaires multisports (foot, tennis, roller, course à pied... et aussi pour le collège et les écoles) comprenant 4 vestiaires collectifs et 2 vestiaires arbitres, la piscine, un club house, un espace snack, des plantations.

Des propositions seront étudiées pour des nouvelles mobilités, une rénovation du parking, une halle pour les boulistes.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Jeudi 13 octobre, les habitant-e-s étaient invité-e-s à venir s'exprimer au sujet de l'éclairage public.

Ils ont pu imaginer une ville éclairée au minimum, voire pas du tout. Les participants ont ensuite été amenés à réfléchir aux dangers que pourrait représenter une ville entièrement éteinte, en identifiant des zones potentiellement dangereuses.

Ce travail collectif va maintenant être analysé par l'équipe municipale, afin de définir une nouvelle politique d'éclairage public.

Une approche assez originale, puisque non basée sur un éclairage identique dans toute la commune, mais bien sur l'usage qui est fait de chaque secteur. Cette technique permettant ainsi des économies maximales et une meilleure protection de l'environnement, sans déroger à un confort suffisant.

ASSOCIATIONS



Le Téléthon se prépare

Chaque année, depuis 2000, grâce à une belle dynamique associative et bénévole, le Téléthon anime la commune, pour récolter un maximum de fonds. La commune vous encourage à vous mobiliser.

Le collectif associatif créchois est à pied d'œuvre pour préparer, cette fois encore, de nombreuses actions pour novembre et décembre.

Le programme est en cours de finalisation et sera prochainement distribué aux habitant-e-s.

Vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas :

- **Jeudi 17 novembre, de 20 h à 22 h 30 au gymnase de Chantoiseau : soirée de cohésion autour du badminton**
- **Vendredi 18 novembre, à 20 h 30 à la salle des halles : tournoi amical de tarot**
- **Dimanche 27 novembre, de 9 h à 13 h aux halles : animation du marché, avec randonnée et bourse aux livres**

• **Samedi 3 décembre, de 9 h à 18 h 30 au gymnase de Chantoiseau : journée Téléthon**

• **Samedi 3 décembre, à 15 h au gymnase de Chantoiseau : foulées du Téléthon, course pédestre, 5 et 8 km**

• **Dimanche 4 décembre, à 13 h, à la salle de l'Hélianthe : loto du Téléthon, animé par Jamy.**

+ d'informations :

Facebook : Téléthon Créchois

Mail : telethoncrechois@gmail.com

Ayez le réflexe IntraMuros pour être informé-e-s des événements sur la commune !

24 septembre

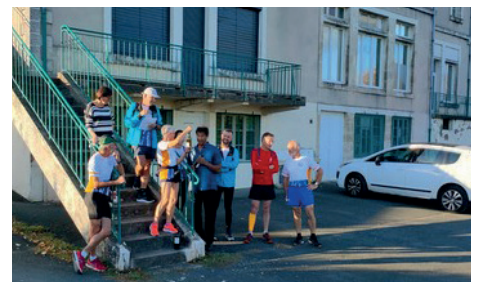
Congrès de la FNACA

Le comité FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de La Crèche a accueilli le 46^{ème} congrès départemental de l'association à la salle Henri-Georges Clouzot. Une vingtaine de comités locaux des Deux-Sèvres étaient présents pour assister à la réunion de la matinée, suivie d'une cérémonie et d'une remise de décorations au monument aux morts, en présence de personnalités. La journée s'est poursuivie par un repas à la salle de l'Hélianthe.



8 octobre

Une AG itinérante pour le Spiridon



Le Spiridon créchois a organisé cette année une assemblée générale "peu ordinaire", itinérante et sportive.

À chacune des 6 étapes, au départ de la maison des associations, en passant par la mairie ou la route de François, un point de l'assemblée générale a été exposé.

Une formule qui a permis de mobiliser les adhérents de manière originale et innovante !

Corrida de Noël : des perturbations de circulation à prévoir

Dimanche 11 décembre, le Spiridon créchois organise sa traditionnelle course à pied, la 45^{ème} édition de la "Corrida de Noël". Cette organisation engendrera des perturbations de circulation, entre 7 h et 13 h.

Voies fermées à la circulation :

- Route de François
- Route de Buffevent
- Route de Mougou
- Route de Tressauves
- Route d'Augé Ruffigny
- D7 entre l'Hélianthe et l'Avenue de Paris

Voies à circulation perturbée :

- Avenue de Paris
- Rue de Pairé
- Route de Cherveux
- Chemin de Drahé Saint-Martin

- Chemin des Combes Saint-Martin
- Route de Buffevent
- Rue Henri Georges Clouzot
- Route de Champcornu
- Chemin de la Minoterie Ruffigny
- Chemin du Prieuré de Ruffigny
- Chemin du Château Neuf Ruffigny
- Chemin des petites Coites Ruffigny
- Route de Frontenay Ruffigny
- Chemin des grandes Coites Ruffigny
- Chemin du Gué Route de l'ancienne Laiterie Ruffigny

Soyez prudent et merci de votre compréhension.



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES
GROUPES POLITIQUES
REPRÉSENTÉS AU
CONSEIL MUNICIPAL

Fin de la concertation bâtiments sportifs et piscine - Retour sur la réunion publique.

Le groupe de travail s'est appuyé sur les 250 propositions, faites lors de la toute première réunion publique, pour produire, en 3 samedis, un cahier des charges d'intention. Puis, l'ingénieure de la commune y a intégré les données techniques. Ces propositions nous ont permis de vérifier le réel besoin des habitants. La commande initiale a ainsi été élargie aux cheminements, aux plantations, à l'installation de mobilier urbain et jeux, au parking, à un kiosque/guinguette... Evidemment, tout ce qui dépasse de la commande initiale sera soumis à arbitrage.

Le cabinet d'étude, retenu après appel d'offre, a converti le cahier des charges en pré-projet. Aucune grosse modification n'a été formulée ni par le groupe de travail, ni par les 80 personnes présentes à la réunion publique du vendredi 30 septembre. Nous remercions et félicitons la coopérative Fréquence commune, qui a accompagné le groupe d'habitants, l'ingénieure municipale et le cabinet d'architecte, qui ont permis de valider la faisabilité technique.

Cimetière, maison de santé, rénovation énergétique, pistes cyclables, sécurisation des voiries, aires de jeux, cours d'école,... La construction de bâtiments sportifs et la rénovation de la piscine ne sont qu'une partie

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

des nombreux projets et il fallait vérifier leur incidence financière sur la réalisation de tous les autres, dont certains sont prioritaires. Deux scénarios ont été présentés par le Directeur Général des Services. L'un avec le minimum de subventions déjà acquises, l'autre dans le meilleur des cas, avec d'autres financements possibles. En tenant compte des frais de fonctionnement, les deux scénarios ont un impact modéré sur le budget. Donc, ils n'impacteront pas les autres projets.

1,2 M€ (estimation 2022) pour la piscine (on est très loin de 2,5 M€ annoncés par l'ancienne majorité en 2019 dans le mensuel), 0,7 M€ pour les bâtiments sportifs, plus 12 à 20 % du programme pour les études, desquels il faudra retirer les subventions. L'ensemble des projets du mandat inscrit dans les AP/CP (autorisations de programme / crédits de paiement) s'élève à 12 M€.

Une fois les autres projets financés, les marges financières disponibles permettraient encore de financer 6 autres projets comme celui-ci. Il n'y a donc aucune inquiétude à avoir sur les finances de la commune. Nous continuerons, malgré cela, à rester très vigilants, compte tenu du contexte actuel, pour que chaque euro dépensé le soit à bon escient. La présentation budgétaire n'a pas été contestée pendant la réunion publique. Les scénarios du meilleur et du pire ont pu, en toute transparence, mettre fin aux doutes sur la faisabilité financière de ce projet, comme de tous les autres.

La programmation du projet prévoit que la piscine rénoverée, les nouveaux vestiaires des clubs sportifs (4 collectifs et 2 arbitres), le club house et le kiosque (aliments/boissons) ne seront livrés qu'à l'approche de l'été 2026.

Les habitants présents ont alors pu prendre la parole. Notre équipe d'élus majoritaires a

apprécié le débat. Certains nous reprochant un manque de démocratie, immédiatement démenti par les membres du groupe de travail, qui savent la façon dont tout cela s'est déroulé. Profitons-en pour rappeler le processus :

- Notre liste, portant un projet de 16 pages, dont une entièrement dédiée au maintien de la piscine, est élue majoritaire à l'élection municipale.
- Nous pensons qu'il faut co-construire avec les habitants. 150 d'entre eux participent à la réunion publique de présentation et nous recueillons 250 propositions.
- Un groupe de travail (associations, habitants volontaires et habitants tirés au sort, agents, 2 élus de la majorité - les élus minoritaires ont refusé de participer), sur la base des 250 propositions, rédige, en 3 samedis, un cahier des charges d'intention.
- En parallèle, toutes les associations sportives, écoles et collèges ont pu nous faire part de leurs besoins... tout cela est intégré dans le cahier des charges.
- L'étude de faisabilité est présentée en réunion publique par un cabinet d'étude, recruté suivant un appel d'offre et obtient un très large consensus auprès des personnes présentes. Le projet est finançable.
- Le groupe de travail s'est réuni une dernière fois pour travailler sur les remarques émises pendant la dernière réunion publique et proposer une délibération qui sera soumise au vote au conseil municipal de décembre.

Nous sommes prêts à faire évoluer nos méthodes, et nous le ferons, rien n'est parfait. Mais jamais dans cette commune, un processus aussi démocratique n'a été appliqué. Il nous a fait faire de nombreuses économies, en comparaison du projet de l'ancienne majorité qui était surdimensionné et déconnecté des réels besoins et envies de la population. *

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Marie Joly rejoint notre groupe

« Crèchoise d'adoption depuis quatre années, nous avons choisi de quitter la région parisienne en 2018 pour venir en famille dans les Deux-Sèvres. Heureuse maman de deux enfants je suis engagée dans plusieurs associations de la commune. Je travaille dans le domaine de la protection de l'enfance au sein du Conseil Départemental. Nous sommes installés dans le village de Boisragon au sein duquel nous avons développé une activité touristique. Je suis très heureuse d'intégrer le Conseil Municipal et de pouvoir mettre mon expérience en tant que conseillère municipale dans ma précédente commune au profit des habitants de La Crèche ».

Un nouveau coup d'assommoir sur les impôts.

Le 30/3/2021, un conseiller de la majorité municipale, très prolifique sur tous les sujets, indiquait pour justifier l'augmentation des impôts 2021 que cette majoration serait en moyenne de 18€ par an et par foyer. Nous avons vu le résultat en 2021 des augmentations du foncier bâti : en moyenne 40 € par foyer. Pour 2022, l'adjoint aux finances, après l'avis favorable du comité budget (4 citoyens et 4 élus de la majorité) annonçait une nouvelle augmentation de + 1,5 point, soit + 4,04 % (bulletin de juillet). Il oubliait tout simplement de nous parler de l'augmentation des bases qui s'ajoute. Les feuilles d'impôts 2022 sont arrivées et nous avons effectué des vérifications sur une douzaine de contribuables. Une augmentation du foncier bâti qui va de + 7,90 % à + 8,08 % voire jusqu'à + de 10% et qui se traduit en un an de + 42 € à + 151 € soit une majoration moyenne de 76 € en un an. Vérifiez sur votre

feuille cette augmentation excessive qui tombe au plus mal avec l'inflation qui bat des records et des salaires en faible hausse. Bref, un très mauvais coup pour le portefeuille des Crèchois qui paient l'impôt foncier et sans parler de l'augmentation de 17 % décidée par la Communauté de communes. Ce n'est pas fini, attendez 2023. Une si forte augmentation de nos impôts et pour quels résultats concrets sur le terrain ?

Projet de logements

La municipalité a décidé la création d'un budget annexe d'aménagement de lotissements communaux, une obligation légale pour devenir lotisseur elle-même. L'ambition affichée est de densifier au maximum l'habitat et même de construire des immeubles de 2 voire 3 étages. La ville dit que la municipalité manque encore cruellement de logement social locatif. Même si la précédente municipalité avait beaucoup œuvré dans ce domaine (28 logements construits en 6 ans). Nous serons vigilants afin que notre commune ne devienne pas une « cité dortoir ». Cette politique foncière devrait être en adéquation avec les dernières normes environnementales. Cependant, la commune devenant elle-même lotisseur, tous les frais d'achat de terrains, de viabilisation et de construction seront à sa charge.

Afin de réaliser son projet locatif, la municipalité a exercé son droit de préemption sur une parcelle d'une superficie de 1 ha 26 a 96 ca. La société Batipro Ouest, 1^{ère} à faire une offre, s'est trouvée évincée par la préemption. La société a fait un recours au Tribunal administratif au motif d'une illégalité de la délibération. Le juge des référés a suspendu l'application de la délibération du

Conseil municipal. Une belle boulette juridique et la commune condamnée à verser une indemnité de 900 € à la société Batipro Ouest. La majorité municipale renonce donc à cette préemption. Mais pas découragée pour autant, elle achète un autre terrain privé de 8077 m², situé à Champcornu pour un montant 162 910 € toujours pour un projet d'habitat collectif.

Le départ de certains d'entre nous du Conseil

Lors de la réunion du Conseil municipal du 11 octobre, en début de séance nous avons constaté que la majorité municipale ne comportait que 14 élus sur les 22. Le groupe majoritaire n'avait pas le quorum requis pour pouvoir délibérer valablement. Nous avons indiqué à la Mairie qu'il n'appartenait pas à notre minorité de faire « l'appoint » de la majorité municipale. En conséquence, 3 élus de notre groupe ont quitté la salle des délibérations.

Des investissements plus que conséquents

Au cours du Conseil du 11 octobre, la majorité a voté une mise à jour de l'état des autorisations de programmes et crédits de paiement. Il faut savoir qu'il est envisagé par la municipalité des investissements entre 2022 et 2026 (en 5 ans) à hauteur de 12, 7 millions € (non compris le réaménagement de la piscine et la construction de bâtiments au stade) et financés par de l'autofinancement et des emprunts à hauteur de 7,1 millions €... donc le reste, 5,6 millions €, par d'éventuelles subventions. Des chiffres pour le moins excessifs et peu réalistes quand on sait que la municipalité précédente a investi 6 millions € entre 2014 et 2019 (en 6 ans) ! *

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET, Sonia LAMBERT, Marie JOLY.

INTER-COMMUNALITÉ



Avec CycloVal, je teste l'électrique

La communauté de communes a mis en place depuis septembre 2022 un service de location de vélos à assistance électrique. À partir de 30 € par mois, les habitant·e·s du territoire peuvent tester une mobilité écologique.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne majeure ayant sa résidence principale sur le territoire de la communauté de communes Haut Val de Sèvre, dans la limite d'un vélo par foyer.

Durées de location

- Trois possibilités sont offertes : 3 mois – 6 mois – 12 mois
- 1 mois d'essai possible (au même tarif soit 30 € ou 40 € selon le modèle choisi)
- Un rendez-vous de révision du vélo au maximum tous les 6 mois (obligatoire)

+ d'infos :

Service Cycloval, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h

Tél. 02 40 37 70 01

Mail : cycloval.desevre@gmail.com

Site internet de la communauté de communes :

cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/ Environnement/Mobilité

La navette : un nouveau service gratuit

Depuis début octobre, la communauté de communes a lancé une navette gratuite, assurant 7 liaisons quotidiennes, entre la gare de La Crèche et les zones d'activité intercommunales de La Crèche-François, en correspondance avec la ligne 1 Tanlib à Chauray.



Cette navette a été mise en place à titre expérimental pour 1 an, permettant des ajustements, suite à la période de test. Ainsi, après un mois de fonctionnement, les horaires vont être adaptés après les vacances de la Toussaint.

La navette peut être suivie en temps réel, grâce à un QR code présent sur les 17 points d'arrêt ou via l'application smartphone PYSAE.

+ d'infos :

Tél. 05 49 06 87 46

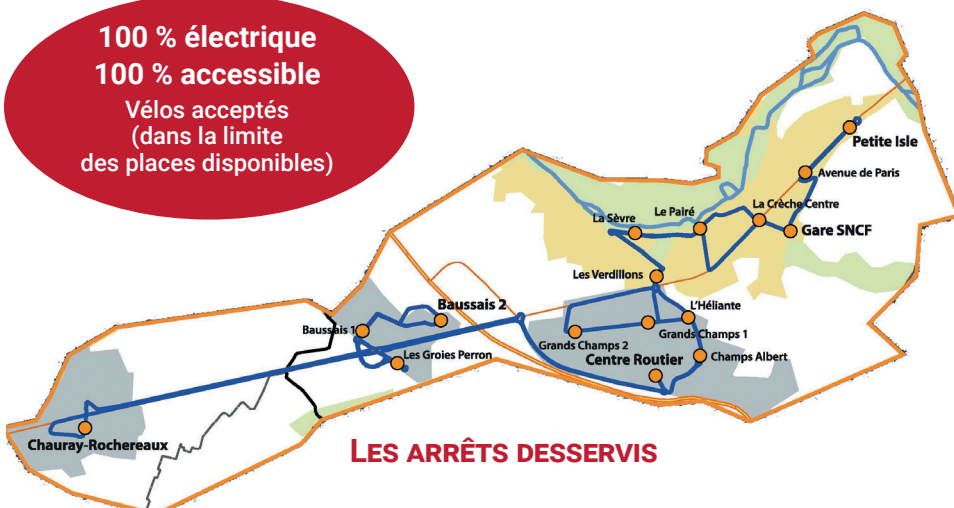
Mail : mobilite@cc-hvs.fr

Site internet de la communauté de communes :

cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/ Environnement/Mobilité

**100 % électrique
100 % accessible**

Vélos acceptés
(dans la limite
des places disponibles)



LES ARRÊTS DESSERVIS



+ d'infos : cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Fonctionnement/Actualité/ Émission de radio "La dynamique territoriale"



Du 9 novembre au 10 décembre : exposition «Pas Touche !», proposée par le Fonds Régional d'Art Contemporain à découvrir dans les deux médiathèques intercommunales.

1001 Biblios : ateliers Origami, au profit du Téléthon

Venez réaliser de jolis pliages de Noël

- Mercredi 16 et 23 novembre à partir de 14 h
- Samedi 26 novembre à partir de 9 h 30

Accès libre, pour tous.

Lecture signée autour de la différence, en partenariat avec Virginie Chaumény-Esslin.

- Samedi 19 novembre à 10 h

À partir de 3 ans, sur inscription.

Lectures musicales des œuvres de Sébastien Gendron accompagné par Cyril Maguy

Vendredi 18 novembre à 20 h 30

Les médiathèques vous proposent de fêter la clôture du prix des lecteurs « Katulu » au cinéma Henri-Georges Clouzot et vous invitent à écouter un auteur de polars décapants, accompagné en musique par un bluesman.

Entrée gratuite, pour public ado et adulte.



**Médiathèque intercommunale
La Ronde des mots**

**05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles
79260 La Crèche**

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

**Facebook : Médiathèques intercommunales
Haut Val de Sèvre**

Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre



3 novembre MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"

Halles du marché
De 17 h à 21 h

Organisateur : Chambre
d'agriculture des Deux-Sèvres
et municipalité

4 novembre DÉPISTAGE AUDITIF

Salle des halles

Organisateur : Audioproxi
Inscription : 05 86 79 97 52

4 novembre LOTO

Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Organisateur : ACCA La Crèche
Contact : 06 37 11 17 65

6 novembre BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS, PUÉRICULTURE

Salle de l'Hélianthe
De 10 h à 17 h

Organisateur : APE Boisragon
Renseignements :
06 12 85 27 55 /
boisragonape@gmail.com

10 novembre LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Échanges et réflexions
Salle de l'Hélianthe
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h
à 17 h
Inscription avant le 28/10

Organisateur :
UDAF des Deux-Sèvres
Inscription :
en ligne : <http://www.inscription.udaf79.fr> ou
par mail : inscription@udaf79.asso.fr

11 novembre CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Monument aux morts
Expo salle des halles
centenaire monument aux
morts
À 9 h 45

12 novembre GALA TWIRLING

Gymnase de Chantoiseau
À 20 h 30

Organisateur :
Twirling sport créchois
Facebook Twirling sport
créchois

12 novembre CONCERT MÉLI-MÉLO

Concert choral
Église ND-des-Neiges
À 20 h 30

Organisateur : Crèche N'do
Billetterie :
www.billetweb.fr/meli-melo
Tél : 06 40 55 90 09 ou
06 32 11 94 62

Du 17 au 27 novembre LAISSE PARLER TON CŒUR

Collecte de jouets
Mairie

Organisateur : SMC

17 novembre SOIRÉE BADMINTON - TÉLÉTHON

Gymnase de Chantoiseau
À 20 h

Organisateur :
Badminton créchois

18 novembre TOURNOI AMICAL DE TAROT - TÉLÉTHON

Salle des halles
À 20 h

Organisateur : Protection civile

18 novembre LECTURE MUSICALE

Cinéma HG Clouzot
À 20 h 30

Organisateurs :
médiathèque, municipalité

19 novembre FÊTE DES AÎNÉS

Salle de l'Hélianthe
À 14 h
Inscription avant le 4/11

Organisateur : municipalité
Renseignements :
05 49 25 50 54

22 novembre RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Salle de l'Hélianthe
À 19 h

27 novembre RANDONNÉE/BOURSE AUX LIVRES - TÉLÉTHON

Halles du marché
De 9 h à 13 h

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

1^{er} décembre MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"

+ APÉRO-CONCERT
Halles du marché
De 17 h à 21 h

Organisateur : Chambre
d'agriculture des Deux-Sèvres
et municipalité

3 décembre JOURNÉE TÉLÉTHON

Gymnase de Chantoiseau
De 9 h à 18 h 30

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

3 décembre FOULÉES DU TÉLÉTHON

Course pédestre
Gymnase de Chantoiseau
À 15 h

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

3 décembre "MEURICE 2027"

Spectacle Guillaume Meurice
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Organisateur : municipalité
Infos et résas :
www.ville-lacrecche.fr ou
www.ticketmaster.fr

4 décembre LOTO - TÉLÉTHON

Salle de l'Hélianthe
À 13 h

Organisateur :
collectif associatif créchois
Facebook Téléthon Créchois

10 décembre MARCHÉ DE NOËL

Halles du marché

Organisateur : municipalité

11 décembre CORRIDA DE NOËL

Salle de l'Hélianthe
À 10 h

Organisateur :
Spiridon créchois
Renseignements :
06 63 46 23 66

18 décembre DRÔLES D'HISTOIRES

Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe
À 15 h
À partir de 3 ans
Gratuit

Organisateur : municipalité
Renseignements :
www.ville-lacrecche.fr

Collecte de jouets



Cette année encore, le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine participe à l'opération "Laisse parler ton cœur" et organise une collecte de jouets, en partenariat avec l'organisme ecosystem. Celle-ci aura lieu durant la Semaine européenne de la réduction des déchets, du 17 au 27 novembre. Comme à l'accoutumée, la mairie s'associe à l'opération, avec un point de collecte en mairie. Les jouets collectés seront remis à la recyclerie du SMC pour une vente à prix solidaires. C'est le moment de commencer le tri chez vous !

le saviez-vous ?



Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VZD)

Un geste pour la planète: l'eau, futur "or bleu"

L'eau est une ressource unique. Elle est indispensable à notre santé, à notre alimentation, à notre avenir énergétique et à notre écosystème.

L'eau potable représente 3% de la totalité de l'eau sur terre et son utilisation excessive appauvrit les ressources disponibles de cet "or bleu".

Nous pouvons, chacun à notre échelle, éviter le gaspillage :

- En buvant l'eau du robinet (cela évite le transport de l'eau minérale et les déchets plastiques)
- En respectant les doses de lessive recommandées pour laver le linge ou la vaisselle
- En utilisant l'eau de cuisson refroidie de nos légumes pour arroser ses plantes
- En préférant les douches (qui consomment 5x moins d'eau) aux bains
- En s'équipant d'économiseurs d'eau ou de chasses d'eau à débit variable. Près d'1/4 de notre consommation quotidienne d'eau s'en va dans les toilettes. Astuce : vous pouvez aussi placer une brique dans votre réservoir afin d'économiser l'eau.
- En guettant les fuites des robinets qui peuvent être à l'origine d'une augmentation notable de la facture. Pour un robinet qui goutte, c'est en moyenne 120 litres d'eau gaspillés par jour.
- En pensant à récupérer l'eau de pluie pour le jardin avec l'installation d'un collecteur d'eau sur les gouttières, dans le jardin ou sur le balcon.

Chaque geste compte, nous comptons sur vous !

[f Voisinvoisine ZéroDéchet](#)

SAISON CULTURELLE 2022-2023

Pensez à
réserver !



3 décembre
Guillaume Meurice



18 décembre
Drôles d'Histoires



3 mars 2023
Christelle Chollet



+ d'infos &
programme
complet :
www.ville-lacrecche.fr

LE CARNET

NAISSANCES

22 septembre : Jill MIGNON
26 septembre : Noé NORMAND
27 septembre : Lénâël PERSONNNIER
27 septembre : Ninon PERSONNNIER
2 octobre : Zyed Ballout

MARIAGE

15 octobre :
Laëtitia ILONGO &
Yannick BRUNO

PARRAINAGES CIVILS

23 juillet : Maël ROSSARD
23 juillet : Raphaël CHEVALLEREAU
27 août : Léa et Maëlle MERIT
14 septembre : Kalie PERRIN

DÉCÈS

29 septembre : Marie-Thérèse SÉCHET 97 ans
3 octobre : Claude TOUCHARD 86 ans
4 octobre : Louise Rousseau 86 ans
9 octobre : Patrick CORBIN 67 ans
14 octobre : Yvonne MORINEAU 97 ans

Erratum : une erreur s'est glissée dans le carnet du mois dernier. Dans les naissances, il fallait lire : 4 août : Loïz BEAU (et non Loïs).